



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 mai 2017

Communiqué de presse

Pendant le week-end de l'ascension 12 opérations de contrôle ont été menées pour assurer la sécurité routière par les militaires de la gendarmerie et les fonctionnaires de la police nationale.

Au cours de ces opérations, ont été relevés :

- 246 excès de vitesse ;
- 28 conduites en état d'alcoolémie dont 17 de nature délictuelle ;
- 87 non-ports de la ceinture ;
- 24 non-ports du casque ;
- 1 conduite sous stupéfiants ;
- 27 usages du téléphone ;
- 28 règles de priorité non respectées ;
- 3 refus d'obtempérer (identification par caméra en cours).

23 permis de conduire ont été retirés immédiatement, 58 immobilisations de véhicule ont également été établies et 2 véhicules ont été mis en fourrière.

Par ailleurs, 157 clichés CSA (contrôle sanction automatisé) ont été enregistrés, avec une vitesse enregistrée à 159 km/h (contre une vitesse maximum autorisée de 90km/h).

Le nombre encore très élevé d'infractions constatées montre la nécessité de maintenir la mobilisation pour la sécurité sur nos routes, sur le plan de la répression mais également de la prévention, comme par exemple la distribution des dépliants rappelant les règles du code de la route distribués lors de ces opérations de contrôle.

Les règles de sécurité sur la route et aux abords des plages :

- Proscrire toute boisson alcoolisée avant de conduire ;
- Respecter les limitations de vitesse ;
- Adapter sa vitesse à l'état de la route et aux conditions météo ;
- Respecter les distances de sécurité entre les véhicules ;
- Attacher la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière ;
- Ne pas téléphoner au volant ;
- Mettre et attacher le casque pour les deux-roues motorisés : conducteur et passager ;
- Porter des vêtements clairs et un équipement de visibilité pour être vu la nuit.

Veillez sur votre famille et vos amis. Tous touchés, tous concernés, tous responsables.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](#)